

# BULLETIN MUNICIPAL

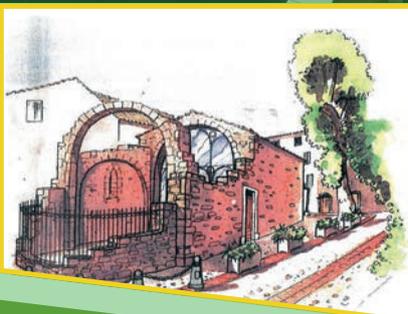
VIE LOCALE | ACTUALITÉS  
TRAVAUX | PROJETS | JEUNESSE



» Semaine sportive de mars 2021 - P10

## » Travaux à venir

Réfection de la chapelle  
Saint-André - P4



## » Budget 2021

Fonctionnement et  
investissement - P3

## » MSAP

Maison de Services  
Au Public - P7



▽ Abriéu

Avril 2021

Le journal de votre commune

Mairie de Pignans | 7 place de la Mairie 83790 Pignans  
04.94.13.54.90 | [infos@pignans.fr](mailto:infos@pignans.fr)  
Du lundi au vendredi 08:30-12:00 | 14:30-17:00

**pignans**  
Village au cœur du Var

Chères Pignantaises, chers Pignantais,  
Depuis 9 mois toute l'équipe que vous avez élue est au travail. Même si la période n'a pas été facile avec l'épidémie nous nous sommes projetés vers un avenir plus serein que celui d'aujourd'hui.

Ainsi le budget 2021 est un budget lucide. Il se veut prudent sur le fonctionnement et ambitieux pour l'investissement bien qu'il ne nous permettra pas de réaliser tout ce que nous souhaitons au plus vite. Par exemple l'amélioration des 45 km de voirie qui est dans un état déplorable.

Nous pensons que la relance va être au rendez-vous en 2021. Les taux d'intérêt d'emprunt sont bas.

Nous avons renégocié les emprunts antérieurs, ce qui nous permet une économie annuelle de 10 785€ qui aideront à financer l'emprunt de 800 000€.

En effet, cette réduction couvre l'annuité de remboursement. De plus, un emprunt s'est terminé en janvier 2021.

Ainsi les annuités à venir sur le fonctionnement ne dépasseront pas celles d'aujourd'hui ce qui nous permet d'envisager l'avenir sereinement, sans augmentation d'impôts tout en mettant en œuvre notre programme.

Nous allons dépenser en investissement plus de 1 600 000€ afin de réaliser les principaux objectifs suivants :

- Chaufferie de Berthoire (10 000€)
- Acquisition d'un logiciel jeunesse (17 531€)
- Achat d'un engin de terrassement (30 000€)
- Vidéosurveillance (37 300€)
- Études pour l'agrandissement du cimetière (50 000€)
- Isolation et VMC école Giono (50 000€)
- Chapelle Saint-André (50 000€)
- Travaux voirie (60 000€)
- Véhicule CCFF (61 800€)
- BCPA (70 000€)
- Rénovation de l'éclairage public (133 916€)
- Toitures à refaire pour la salle du Vieux moulin, Chapelle, sacristie (150 000€)
- Réhabilitation du bâtiment Bonfante (150 000€)

La municipalité s'engage à aller chercher un maximum de subventions sur chaque projet.

À noter que le déficit des années antérieures de 204 327€ sur le budget d'investissement sera absorbé, ce qui permettra en 2022 de partir sur de nouvelles bases plus saines.

Le solde de trésorerie de 1,7 million à notre arrivée a juste permis de financer les dépenses courantes programmées et les urgences (toitures, régularisation des statuts du personnel et quelques réalisations urgentes que vous avez pu découvrir).

Ce qui nous restera à réaliser pour les années futures est considérable. En effet il nous faut remettre Pignans en état de marche en nous conformant à toutes les obligations imposées par la législation. En plus des biens, la gestion des personnels est une priorité. Nous avons commencé à reclasser et appliquer les droits statutaires du personnel. De nombreux matériels doivent être changés. Vous comprendrez que tout ne peut être fait en une année.

L'engagement de la majorité municipale est total, afin de servir au mieux notre beau village. Notre objectif est de respecter au pied de la lettre le programme que nous vous avons présenté. Merci pour vos nombreux encouragements et votre compréhension. Il nous faut encore supporter quelques semaines les interdictions imposées par la pandémie.

Soyons prudents avec l'espoir de retrouver très vite nos libertés et le plaisir d'être ensemble.

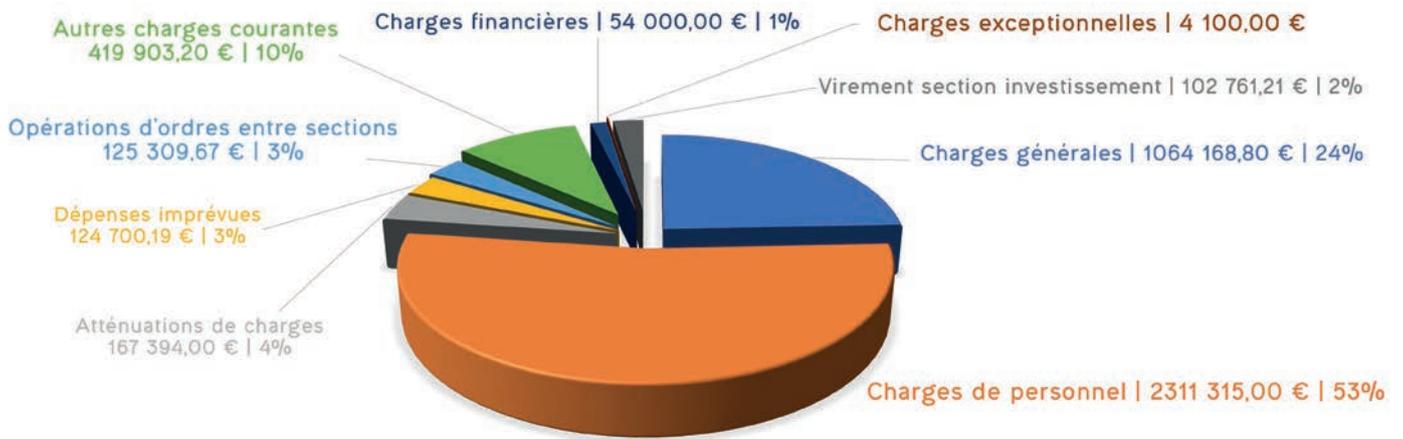
*Soyez assurés de mon  
total engagement*





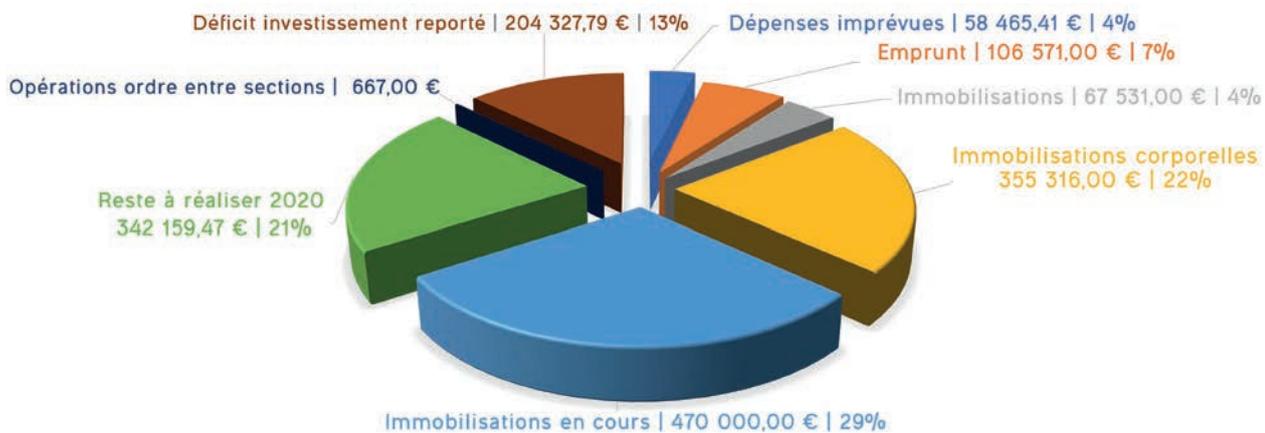
## Les dépenses de fonctionnement | 4 373 652,07€

Elles sont liées au fonctionnement courant de la collectivité et regroupent principalement les frais de rémunération du personnel, les dépenses d'entretien et de fourniture, les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité, les subventions des associations (voir répartition en page 11).



## Les dépenses d'investissement | 1 605 037,67€

Les dépenses d'investissement concernent des opérations en capital et comprennent principalement les travaux, les constructions et les remboursements d'emprunts.



## Résultats Compte de gestion 2020

	Résultat clôture exercice 2019	Part affectée à l'investissement	Résultat exercice 2020	Résultat de clôture de l'exercice 2020
Investissement	- 449 062,72€		244 734,93€	- 204 327,79€
Fonctionnement	+ 500 179,60€	449 062,72€	423 995,98€	+ 475 112,86€
<b>TOTAL</b>	<b>51 116,88€</b>	<b>449 062,72€</b>	<b>668 730,91€</b>	<b>+270 785,07€</b>

## A retenir pour 2021

- Reconduction des taux de 2020 : pas d'augmentation des taux par la commune

L'ensemble des données budgétaires (fonctionnement, investissement, eau, assainissement, écoles, CCAS) sont consultables dans le compte rendu du conseil municipal du 29 mars 2021 à l'adresse :

<https://www.pignans.fr/conseil-municipal-compte-rendu-29-mars-2021/>



## Personnels

Une analyse est en cours sur le fonctionnement des services. Cette étude nous permettra de tendre vers de meilleures conditions de travail.

## Platanes

Suite au diagnostic réalisé en septembre 2020, deux campagnes d'élagage ont eu lieu sur la commune, une première en décembre 2020 et la deuxième en mars 2021. La dernière taille datait de 2013.

Cette taille-douce permettra tout de même de conserver de l'ombre pour cet été.

Les platanes avenue St Roch et aux maisons neuves ne peuvent être entretenus par la commune qui n'en est pas propriétaire.

## Chapelle Saint-André

Le projet de restauration est en cours, il va démarrer en août 2021 par la mise en valeur des pierres de façade. Ces travaux seront réalisés par un organisme regroupant de jeunes bénévoles venant de toute l'Europe.

Ce projet est financé à 80% par des subventions.

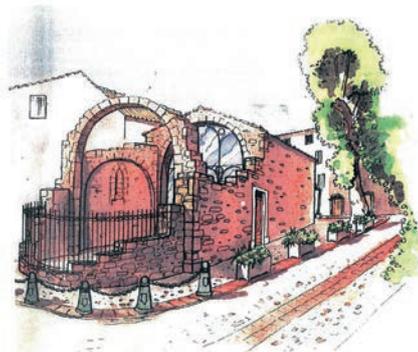


Schéma de la chapelle après travaux

## Logements rue Juiverie

Les travaux de rénovation d'une maison de village rue Juiverie, pour création de deux logements, devraient être livrés début mai 2021.

## Éclairage public

Viellissants et obsolètes, une première campagne de remplacement et modernisation de 230 points lumineux va débuter. La commune passe à l'éclairage LED, efficace et beaucoup plus économique.

## Réfection des toitures

Les travaux de réfection de toitures de la salle du Vieux Moulin, de la Sacristie, de la Chapelle des Demoiselles et de la Collégiale commencent ce mois-ci. Ces travaux ne pouvaient attendre plus longtemps.

## Extension et réaménagement de la salle du Vieux Moulin

Les études géotechniques et relevés altimétriques ayant eu lieu, nous attendons avec impatience les premiers dessins du maître d'oeuvre.

## Salle Berthoire

Les études pour le remplacement de la chaudière ont été lancées, elles sont intégralement financées par le SYMIELEC via le programme COTER. La commune s'orienterait vers du solaire thermique.

## Voirie

Réparation du pont des Salles orientales  
Mur de soutènement quartier Saint-Pierre

## Eau et Assainissement

La modernisation des installations de télégestion sur la station d'épuration et de l'eau potable a été réalisée :

- curage des drains de la source des Laines afin d'améliorer son rendement, mise en place d'un compacteur ensacheur en sortie du dégrilleur (station d'épuration)
- installation d'un groupe électrogène
- couverture sur la benne à refus du dessableur pour économiser le coût du transport des boues
- pose de turbidimètres sur les deux stations d'eau potable du Colombier et de l'Auzière.



## Le mystère des fontaines qui ne coulent pas

Le réseau des fontaines est entièrement alimenté par le trop-plein du château d'eau de la commune.

Ce château puise lui-même dans les nappes phréatiques.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le recensement de la population par l'INSEE est de 4 440 habitants.

Il est alors récurrent que le château d'eau ne fournisse pas de surplus.

S'il ajoute à cela des canalisations dans lesquelles des blocs de calcaires bouchent le passage de l'eau (et dont le curage est prévu dans les travaux), on obtient



une explication parfaitement rationnelle à l'absence d'eau dans les fontaines

Il y a 16 fontaines à Pignans

- les Placettes
- place Saint-André

- place de l'Église
- place des Armistices
- place Mazel
- place des écoles
- jardin public / boulodrome
- place Georges Platel
- rue des Maisons Neuves
- grande rue
- St-Roch
- route de Flassans
- rue Saint-André
- lavoir route de Flassans
- lavoir des Laines
- lavoir rue Recluse



## urbanisme | agriculture économie

### Commission Agriculture

Bien que le nouveau confinement nous reporte au mois de mai pour pouvoir nous réunir, la Commission extramunicipale sur l'Agriculture deviendra bientôt effective. Celle-ci fonctionnera à travers un fichier "mail" (beaucoup plus simple pour diffuser des documents).

Ce fichier regroupera les personnes intéressées et ne sera pas exhaustif, les informations venant de la mairie (Urbanisme, courriers Safer, de la Coopérative, des particuliers (associations, regroupement de producteurs), demandes ou offres d'emplois) seront relayées par ce type de communication.

### Développement économique

Vous retrouverez dans les pages suivantes, des portraits de certains de vos commerces pignantais.

Pendant trois semaines, ces photos ont été publiées sur notre page Facebook.

De nouveaux portraits seront réalisés avec les nombreux autres acteurs économiques du village.

La municipalité tient à réaffirmer tout son soutien aux restaurateurs, commerces et artisans de Pignans.

### Une ressourcerie à Pignans

La communauté des communes Cœur du Var a pour projet de créer une ressourcerie sur la commune.

Il s'agit d'une structure qui gère la récupération, la valorisation et la revente de biens sur un territoire donné. Elle a également un rôle de sensibilisation et d'éducation à l'environnement.

Le conseil municipal devra délibérer en ce sens pour libérer un emplacement réservé après avis de l'autorité environnementale.

L'intercommunalité a donc pu lancer le marché de mission de maîtrise d'œuvre.



### Afficher son soutien aux commerçants

Le décor Facebook permet de témoigner de votre soutien aux commerçants pignantais





## Maison de Services Au Public

Le conseil municipal du 15 février 2021 a délibéré pour la création d'une maison de services au public et d'une agence postale communale. Il est nécessaire de créer ce lieu pour les administrés de Pignans qui sont à plus de 30 minutes de l'offre de services existante et de l'offre de solution itinérante.

Cette "MSAP" sera située place Mazel en lieu et place de l'ancienne Caisse d'Épargne.

Le local situé en plein cœur du village :

- est accessible aux personnes à mobilité réduite
- 5 places de stationnement en zone bleue sont à proximité
- est identifiable par sa bannière de 3m en façade

Vous pourrez y retrouver les services suivants :

- une borne d'accueil de l'agence postale communale
- une borne multimédia tablette
- un espace d'attente avec :
  1. copieur couleur A3/A4 à carte
  2. ordinateurs en libre-service afin de former les administrés aux démarches administratives numériques
- l'accès aux archives municipales de l'association Pignans Environnement
- un bureau pour les démarches administratives et permanences (assistante sociale, entraide sociale, partenaires)
- un bureau pour les missions du CCAS

Dans ce contexte de pandémie, nous mettons tout en œuvre pour une ouverture au plus vite. Monsieur le Maire a reçu Monsieur CEZANNE et Madame DELRUE, respectivement délégué territorial et chef de projet aménagement du territoire Var afin de préparer la convention de partenariat liant la commune et le groupe La Poste pour les neuf années à venir.

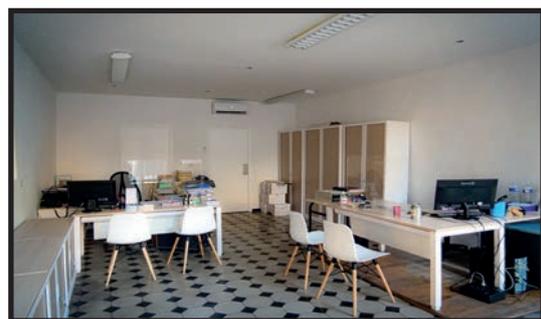
Nous ne manquerons pas de vous informer de la date d'ouverture que vous attendez impatiemment.

## Rénovation de l'Hôtel de Ville

Le réaménagement des locaux de l'Hôtel de Ville a débuté par le changement des bureaux de l'urbanisme et l'état civil pour travailler et accueillir les administrés dans les meilleures conditions possibles.

Ce chantier continuera tout au long de cette année.

De plus, vous pourrez constater l'état des fenêtres de l'hôtel de ville. Elles ont été changées pour éviter les déperditions du bâtiment et favoriser le bien être au travail.



## Festivités

Le Covid étant toujours bien présent, nous n'avons malheureusement pas pu organiser les festivités de fin d'année 2020, mais la municipalité prépare activement l'été 2021 et voici quelques dates à retenir en plus de celles retenues par le Comité Officiel des Fêtes.

### >> 12 juin 2021 - Spectacle "C'est la fête !"

La compagnie Show Devant propose un spectacle pour petits et grands qui nous transportera dans le monde merveilleux des contes et histoires de notre enfance, Cendrillon, Le Roi Lion, Aladdin...



## >> Cinéma en plein air

Cet été, vous pourrez profiter des séances en plein air au stade Astesana pour 6,50€.

Un partenariat a été signé avec l'association Ciné Bleu.

- 6 juillet
- 17 juillet
- 31 juillet
- 21 août

Nous ne manquerons pas de vous faire part de la programmation.



# sécurité | environnement

## Police municipale

Nous souhaitons la bienvenue à Kevin Roynel, Gardien Brigadier, ancien gendarme qui vient renforcer l'équipe de la police municipale. Sa prise de fonction a eu lieu le 8 février 2021.

Un autre agent complètera l'équipe à partir du 1er juin afin de renforcer leur présence sur le terrain.

## Mise en fourrière pour abandon de véhicule

Nouvelle réglementation nationale de la mise en fourrière depuis le 1<sup>er</sup> février 2021 qui s'applique à notre commune :

Les véhicules en stationnement sur le domaine communal, sur le même emplacement pendant plus de 10 jours sont considérés comme abandonnés.

Cette réforme informatisée réduisant de façon assez conséquente le délai dit "d'abandon".

Toutes les personnes qui doivent s'absenter au-delà de cette période en laissant leur véhicule stationné sur le domaine public, sont invitées à en informer la Police municipale au 04 94 33 22 94, du lundi au vendredi 8h-12h / 14h-17h, ou par mail [policemunicipale@pignans.fr](mailto:policemunicipale@pignans.fr) afin d'éviter de mauvaises surprises.

## Stationnement en zone bleue

Nouvelles places de stationnement Zone bleue limitée à 30 minutes du lundi au vendredi de 8h à 18h sauf dimanche et jours fériés, et place réservée aux personnes à mobilité réduite.

Zone bleue : Place Mazel, deux places supplémentaires, Avenue du Calvaire, Grande Rue.

Pour rappel, le disque doit être visible sur votre tableau de bord avec indication de votre heure d'arrivée, sinon vous risquez une amende de 35 euros.



## Stationnement réservé aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

31 emplacements PMR sont maintenant disponibles sur toute la commune dont 8 sur le parking de nos deux supermarchés. Ces emplacements PMR sont réservés exclusivement, et pour une durée limitée à 12 heures de stationnement, aux véhicules dont les conducteurs ou passagers sont titulaires de la carte européenne de stationnement pour personnes à mobilité réduite et invalides de guerre.

**Rappel du montant de l'amende : 135€**

## Changement de priorité Entrée Ouest du village

Le traçage d'un «cédez le passage» a été réalisé à l'entrée du village afin de sécuriser les automobilistes



## Civisme

Nous mettons tous les moyens en oeuvre pour développer le stationnement au coeur du village et chaque citoyen peut nous aider en utilisant son garage, afin de laisser des emplacements disponibles pour la clientèle de nos commerçants et faciliter le passage des véhicules.



# enfance | éducation

## Caisse des écoles

La caisse des écoles et la municipalité remercient le supermarché LIDL pour son don de 1 970,50€.

## Service minimum

Nous avons pris l'engagement dans notre programme de prévoir une organisation permettant d'accueillir les enfants en période de pandémie y compris pour la période de périscolaire.

Pour ce troisième confinement, Monsieur le Maire a demandé à la crèche et aux écoles de rester ouvertes afin d'accueillir les enfants dont les parents sont sur liste prioritaire.

## Activités sur le temps méridien

La section Escrime du CLASP a sollicité la municipalité pour initier les scolaires à cette pratique. Cette initiative a été prise en charge financièrement par l'association de parents d'élèves (U.A.E.P). Les enfants de l'école Giono ont pu participer aux ateliers avant la fermeture des écoles. Viendront ensuite ceux de l'école Pagnol.

La municipalité souhaite mettre en place des ateliers découverte le plus souvent possible. Nous avançons dans cette période compliquée en gardant perpétuellement à l'esprit le bien être et la sécurité de nos enfants et de nos personnels.

Un grand nombre d'activités ont été mises en attente du fait du contexte. Elles seront réalisées dès cela sera possible.

## Engagement sur la dématérialisation

Au-delà de faciliter les inscriptions et le paiement de la cantine du périscolaire, le futur logiciel de gestion sera aussi le moyen de continuer de poursuivre notre objectif de dématérialisation des documents.

## Périscolaire, cantine et accueil de loisirs

Nous revoyons entièrement les prix appliqués en matière de garde afin d'en assurer la légalité et de s'assurer qu'ils respectent les budgets des familles qui travaillent. Concernant la cantine nous ne sommes pas comme les enfants et les parents entièrement satisfaits des menus, les commissions sur les menus sont prévues pour y remédier.

## Stop au plastique

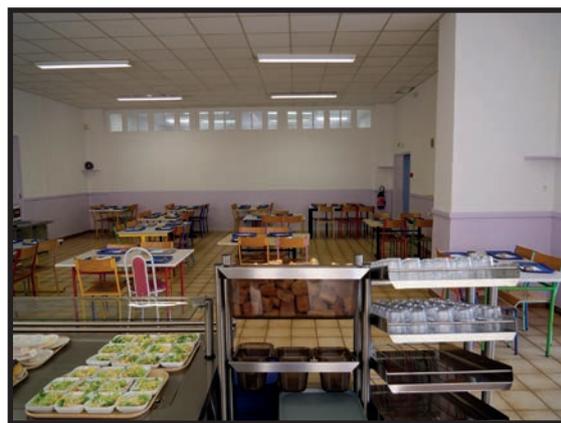
Le pôle enfance éducation s'inscrit dans une démarche de retour à une façon de faire et à une vision écologique et qualitative de ses actions.

La loi du 30 octobre 2018 portant sur l'agriculture et l'alimentation, dite "EGAlim", prévoit un ensemble de mesures concernant la restauration collective publique et privée, notamment l'interdiction de la mise à disposition des ustensiles à usage unique depuis le 1er janvier 2020.

Nos cantines étaient encore équipées de vaisselle en plastique. La municipalité a fait l'acquisition de verres, de sous tasses porcelaine arcopal blanche, de ramequins en verre trempé et de pichets en inox ; un investissement nécessaire pour la santé et l'environnement.

Nous avons toutes et tous participé à ce petit rituel, durant notre enfance : on prenait notre verre et on vérifiait quels étaient les chiffres inscrits au fond pour savoir quel était notre "âge", les petits pignantais pourront désormais jouer à ce jeu.

De plus, la même loi précise qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025, l'utilisation de contenants alimentaires de cuisson, de réchauffe ou de service en matière plastique est interdite dans les services de restauration collective d'établissements scolaires ; sachez que le prestataire "Terres de cuisine" livre les repas des écoles dans des bacs gastronormes en inox.





## Box de rangement à Berthoire

Lorsque la municipalité a découvert les locaux de Berthoire, elle a été fortement surprise par l'absence de rangements pour les associations, incluant un manque d'organisation, et surtout de sécurité. Un grand tri a été effectué.

C'est pourquoi elle a commandé des box de rangement fermés qui ont été attribués aux associations et aux écoles.



## Semaine sportive d'hiver

22 ados âgés de 12 à 16 ans ont participé à la semaine sportive pendant la deuxième semaine des vacances d'hiver. La municipalité remercie les associations pignantaises : le CLASP (Aikibudo, Escrime, Karaté), le cycle académie, le basket club, les pompiers, qui ont œuvré pour la réussite de cet événement.

Malheureusement, les restrictions sanitaires du 31 mars ne nous permettent pas de l'organiser à nouveau pour les vacances de printemps comme il était prévu pour les 10 - 16 ans.

Nous ne manquerons pas de l'organiser à nouveau dès que la situation le permettra.



Une vidéo/diapo de la semaine est visionnable sur le site de la mairie dans la rubrique "photos et vidéos"



## Réunion des associations

Les associations ont été réunies dans l'objectif de préparer les semaines sportives pour les vacances de printemps.

Monsieur le Maire a demandé aux associations un investissement et une implication à la vie locale pour accéder aux objectifs et événements municipaux favorisant la cohésion des habitants du village.



## Vie associative

Le conseil municipal du 29 mars 2021 a délibéré pour les subventions des associations (détail ci-dessous).

En ce contexte particulier, tout est mis en œuvre pour faciliter le travail des associations.

Plusieurs arrêtés municipaux ont été pris pour que la pratique sportive puisse continuer dans les espaces extérieurs du village.

A Berthoire : Aïkibudo, Danse, Théâtre

Au parc du Colombier : Escrime et Karaté

Au City Stade : Basket

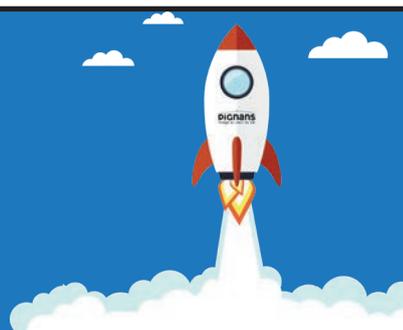
La délégation culture, sports et vie associative est à la disposition des associations.

Noms	Montants Attribués 2021
Amicale des donneurs de sang	500 €
Amicale des sapeurs pompiers	1 000 €
Amis du Vieux Pignans	900 €
Au pays des p'tits bouts	500 €
Association Varoise des Anciens Combattants (A.V.A.C.M.)	550 €
Basket Ball club pignantais	2 000 €
Bibliothèque	900 €
Contre les Incivilités et les Violences (C.I.V.)	150 €
Club de Loisirs, Arts, Sports Pignantais (C.L.A.S.P.)	2 000 €
Club bouliste Pignantais	800 €
Comité Officiel des fêtes (C.O.F.) Pignans	25 000 €
Cycle académie	950 €
Escola dei infers	150 €
Fédération Nationale des Anciens Combattants (F.N.A.C.A.)	250 €
Jardin Soleil	500 €
Juste en Face	2 000 €
Notre dame des Anges	500 €
Pignans Environnement	500 €
Souvenir Français	200 €
Société de pêche le Roseau	900 €
Syndicat de chasse le Cor	1 400 €
Syndicat des producteurs de châtaignes du VAR	200 €
Tennis club municipal	1 850 €
Unir et Agir pour les Ecoles de Pignans (U.A.E.P.)	400 €
Vétérans du foot	800 €
Association Départementale des Comités Communaux Feux de Forêts (A.D.C.C.F.F.)	220 €
ODEL VAR Crèche	135 321 €
ODEL VAR séjours alsh-vacances	70 000 €

### Objectif Jeunes

Tout jeune de 11 à 18 ans désirant s'impliquer dans la vie du village est invité à se rapprocher de la mairie pour la mise en place d'ateliers.

Courriel : [objectifjeunes@pignans.fr](mailto:objectifjeunes@pignans.fr)





## Colis de Noël

L'année 2020 n'aura pas réussi à gâcher notre plaisir de gâter nos administrés. Pour cette raison, notre priorité était d'élaborer les colis de Noël. Tous les bénéficiaires ont été avertis par téléphone de la date de distribution planifiée par ordre alphabétique. Les brefs échanges lors de la remise des colis nous ont fait le plus grand bien durant cette semaine de Noël plutôt morose. Jusqu'à mi-février, nous avons rappelé les personnes n'étant pas venues récupérer leur colis. Pour ceux restants, les "financiers" contenus dans ces boîtes, ayant une date de consommation trop courte, ont été retirés et offerts aux résidents de la maison de retraite "Pin et Soleil" et à la maison "La Source".

La municipalité réitère ses remerciements aux membres du CCAS qui ont participé à la distribution et contribue chaque jour au développement de nos missions.

## Activité seniors

Le CCAS a pris l'attache de l'ASEPT - Association Santé Éducation et Prévention sur les territoires PACA pour animer des ateliers pour les administrés de plus de 60 ans résidant à Pignans.

Le nombre de places étant limité, n'hésitez pas à vous inscrire du 12 avril au 12 mai auprès de l'agent en charge du CCAS aux ateliers suivants :

- **Atelier Marche santé active**

L'objectif est de remobiliser les capacités physiques des participants au travers d'exercices de marche, de renforcement musculaire et d'équilibre.

Mardi 25 mai / 1<sup>er</sup> juin / 8 juin / 15 juin de 14h à 15h à Berthoire.

- **Atelier Nutrition**

S'informer sur les effets de l'alimentation sur la santé et améliorer sa qualité de vie par le "bien manger".

Vendredi 21 mai / 28 mai / 4 juin / 11 juin / 18 juin / 25 juin / 2 juillet / 9 juillet / 16 juillet de 9h30 à 11h30 à la salle Longo Mai.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni jeudi 1er avril 2021. Le budget a été voté. Un point a été fait sur les activités, sur les dossiers en cours et sur les bourses au permis, les solutions financières.

Les missions de l'Union Départementale des Affaires familiales ont été exposées par Monsieur RABILLIER aux membres du CCAS.

## Soutien COVID

Le CCAS a offert aux résidents de la maison de la retraite 3 tablettes afin de pouvoir communiquer en visioconférence avec leur famille en toute sécurité.

De plus, la municipalité a mis en place **une véritable campagne d'accompagnement à la vaccination** :

Les personnes de 75 ans et plus, ainsi que les personnes prioritaires sous prescription du médecin traitant, peuvent prendre les deux rendez-vous par internet sur le site Doctolib' / vaccination Covid 19 / le-luc.

Le jour du rendez-vous, pensez à vous munir de votre carte vitale et de votre carte d'identité. La vaccination est gratuite et n'est pas obligatoire.

Les personnes éligibles et sans internet ont été contactées par le CCAS. Depuis la mi-janvier, nous avons obtenu grâce à M. le Maire des créneaux horaires de vaccination pour nos seniors. Nous ne pouvions privilégier aucune personne, donc nous avons établi une liste de tous les volontaires de plus de 75 ans. Chaque semaine la liste est réactualisée et envoyée au centre de vaccination du Luc, l'Espace culturel Jean Louis Dieux.

Un employé municipal se charge d'aller chercher, d'accompagner au centre et de ramener les personnes à leur domicile.

Depuis le 27 mars, les personnes de plus de 70 ans sont également concernées par cette démarche et vont pouvoir bénéficier du même service.



## Service social municipal

L'équipe est à votre disposition au 04 94 13 54 90 pour poser des questions sur simple appel téléphonique ou sur rendez-vous.

De plus, depuis le mois d'octobre un **médiateur social et familial** est venu agrandir notre équipe. N'hésitez pas à faire appel à lui au 09 75 94 07 43.

Enfin, l'assistante sociale du Département reçoit les mardis et jeudis matin.

Sur rendez-vous uniquement, en appelant le 04 83 95 19 00.



### La navette municipale

La Navette municipale continue ses tournées les mardis et vendredis matin et connaît un franc succès.

L'inscription reste obligatoire.

Des créneaux supplémentaires ne semblent pas nécessaires, mais nous pensons à prolonger la durée du trajet pour permettre plus de sérénité et d'avoir le temps de faire ses achats.



## GESTION DU DOMAINE PUBLIC

### Fleurissement

Le printemps est arrivé, les jardinières et les fontaines du village vont bientôt être fleuries par le service Espaces verts.

Une nouvelle démarche de fleurissement est en cours pour aménager durablement les paysages, faire entrer la nature en cœur de village et mettre en valeur le patrimoine.

D'ailleurs, nous espérons que vous avez apprécié les décorations du rond-point des écoles pour égayer le quotidien des administrés et des enfants. Ces décorations sont le fruit de dons et ne coûtent rien à la commune. Quant à celles de Pâques, elles ont été réalisées par les services techniques municipaux.



### Cimetière

Le cimetière fait l'objet d'un entretien rigoureux par les services techniques que nous remercions pour l'attention quotidienne qu'ils y apportent.

### Domaine public

Pour le nettoyage des rues du village et ses alentours, nous avons maintenant à notre service 2 balayeuses, mais avec l'épidémie de la COVID, le personnel peut être amené à d'autres tâches afin de développer la polyvalence et le travail en binôme.

### Feux de poubelles

Les incendies provoqués par des actes volontaires ont détruit 10 conteneurs à 3 emplacements différents, place de la Foire, Rue Recluse et Lotissement Le Colombier. Cela représente un coût de plus de 1 000 euros, sans compter la façade endommagée et les barrières de délimitation qui ont été abimées. **Ce genre d'incivilités a un impact direct sur le calcul de la taxe d'ordure ménagère définie par la communauté de communes du Coeur du var.**

### Nouveau président délégué du Comité Communal des Feux et Forêts

Olivier Blanc a été nommé président délégué du CCFF par M. le Maire. La formation du bureau se fera plus tard, une fois le confinement levé.



# MOT DE L'OPPOSITION

*En application de la loi n°2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité et de la jurisprudence, un espace d'expression est réservé aux élus des groupes minoritaires. Les informations inscrites engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent que leurs opinions.*

Chères Pignantaises, chers Pignantais,

Quel bilan depuis bientôt un an de Covid avec la nouvelle municipalité ?

Trop de décès Covid à déplorer : quelles actions ?

Une continuité des violences, incivilités et dépôts sauvage : quelles mesures ?

De nombreuses procédures et recours contre la municipalité : pourquoi ?

Plus de 800 000€ de dépenses votées et une garantie bancaire de plus de 2 millions octroyée à un organisme privé : pour quels projets structurants ?

Où sont les commissions promises par le Maire et les comités de quartier obligatoires : quel respect des règlements ?

Une augmentation de la masse salariale : recrutement 10 personnes (+ 17%) !

Saluons l'excédent de 1,7 millions d'euros laissé par l'ancienne municipalité.

Nous remercions les actions dynamiques des associations et renouvelons notre soutien aux commerçants et artisans locaux.

Agir pour Pignans reste à votre écoute et disponible. Prenez soin de vous. [www.agirpourpignans.fr](http://www.agirpourpignans.fr)

## Vie Locale



### Passage piétonnier lotissement le colombier

Vous avez été nombreux l'an dernier à être surpris par la fermeture du passage situé le long du lotissement du Colombier, qui permettait de ne pas marcher avec vos enfants sur la route départementale.

Afin de sécuriser les accès aux écoles, la municipalité a souhaité acquérir cette voie de 250 m<sup>2</sup> ou un droit de passage. En effet cette voie peut être indépendante du lotissement de par sa situation.

Suite à cette demande, une assemblée générale exceptionnelle des propriétaires du lotissement a eu lieu.

Elle a rejeté les propositions du Maire.

### Intercommunalité

M. le maire / 4<sup>e</sup> vice-président et Carole OLIBE, Jean SANTONI, Fabienne SCOTTO, Conseillers communautaires participent à tous les débats de la Communauté de Communes Cœur du Var.

Cette intercommunalité de 11 communes exerce de nombreuses compétences dans les domaines de l'environnement, du développement économique, de la jeunesse et des sports, de la solidarité, du tourisme, de l'aménagement du territoire, du numérique et de l'agriculture.

Nos quatre élus y représentent Pignans et prennent part aux décisions sur des projets communs de développement.





## Mise à l'honneur

La municipalité tient à féliciter l'ensemble des soignants pour leur mobilisation face à cette crise.

Aujourd'hui nous souhaitons porter particulièrement l'attention sur une de nos infirmières pignantaises : **Véronique Pernet**.

Partie immédiatement comme volontaire dans le grand Est à côté de Metz lors de la première vague en réanimation, elle repartira une seconde fois dans les prochains jours gonfler les rangs de la réserve sanitaire.

Cet engagement, en plus de faire la fierté de son mari et de ses cinq enfants, nous inspire à tous beaucoup de respect et d'admiration.

## Conseils de secteurs

### Participation citoyenne

Vous souhaitez participer à la vie de votre quartier et vous impliquer dans des projets de la Ville ?

Les Conseils de secteur contribuent au dialogue entre les Élus et la Population.

### Qu'est-ce qu'un conseil de secteur ?

Instrument de la démocratie participative, le conseil de secteur est un espace de participation, d'expression et de concertations citoyennes ouvert à tout habitant du quartier ou toute personne exerçant une activité salariée ou bénévole dans ce secteur.

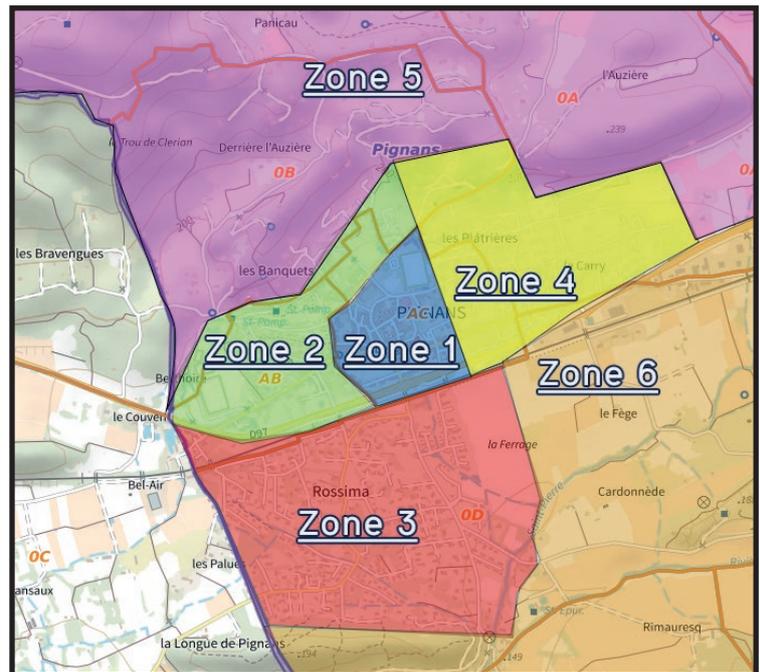
Les conseils de secteurs sont des lieux de réflexion visant à l'amélioration du cadre de vie des habitants. Relais entre les habitants, les élus et les services de la Ville, la réunion des conseillers de secteur permet de faire émerger des propositions, d'être informés des projets de la municipalité concernant les aménagements urbains, le cadre de vie, la sécurité.

Il s'agit d'une instance consultative et non décisionnaire, sans budget, qui a différentes missions :

- Consultation sur les projets concernant le quartier ou ayant une incidence sur son devenir dans tous les domaines
- Concertation sur les questions concernant le quartier
- Relais des informations et des projets
- Contribution au renforcement du lien social et de la vie collective du quartier

### Quels secteurs ?

Le village a été découpé en 6 zones.



### Comment ?

Toutes les réunions sont ouvertes à tous les usagers qui le désirent. Chaque secteur se réunira une à deux fois par an en réunion plénière.

### Quand ?

La crise sanitaire actuelle ne nous permet pas de nous réunir. Cependant, l'appel à candidatures est lancé. Vous pouvez candidater au collège des représentants de la population de ces secteurs.



## *Nom de code :* **MISSION ALPAGA**

Notre responsable de la sécurité veille sur tous les Pignantais, qu'il soit grand ou petit, léger ou lourd, rasé ou poilu!

Retour au domicile de Kusco l'alpaga qui s'était échappé de son enclos, grâce à l'aide des habitants du quartier.

## Naissances

BEAUDOUIN Gaïden, Someley | BRULHARD Leny | COMPTE Clarence, Annie | CURELY Lola | DE REVIERE Edelweiss | ESTARELLAS Liam | FIGHIERA Angelo | FUENTE Charlie | JIMENEZ Leyo | JOLY Diego | JOLY Jade | PITERBOTH Manon | PONTON Tess | RAVANELLO Agathe | ROCCA Aaron | RUSSO Miguël | SERRA CICLET Blaise | THELIOL Andréa | WILCZAK Amélia | ZAFRILLA Louise | ZENATI Safir

## Décès

SOLA Elena, Rosina | CHAMBEIRON Raymonde | GAMBA Elisabeth, | LEMAITRE Jacqueline | TANIC Marquise | CASADO Alfred | MALFRAY Denise | VERBEKE Monique | DEMANGE André | BECKER Suzanne | ROMANO Josette | MAGAN Alfred | NOCERA François | TABOURET Patrice | GRÉMILLON Jeanine | ANDRIEUX Louise | AUZAS Marie | BREBION Denise | LELIÈVRE Denise | FONTAINE Marie | SCHMITT Gabriel | MAFFONE Jean | VEGNADUZZI Angéline | FERRARO Angèle | MARCEL Maurice | VENET Géraldine | DEGOIX André | BERTOSSA Guido | SPINELLI Lucie | MENGUAL Odette | MIALET Renée | LEGRAND Jeanne | OBERTI Domenico | LODEVIC Lucie



| MARADAN Yvette | LAFUENTE Stéphanie | RENEVOT Annie | CLUZEL Marie-France | GRAILLAT Gabriel | MARTY Yvonne | BRUNA Josette | MESCHI Aimé | BARTOLI Toussainte | FOLLETETE Lucien | DEBAT Eliane | MONTOYA Joseph | ROMEO Salvatore | MARCHESI Roger | BORGATTI Jean | RAHANTASOA Georgette

## Mariage

BAUDRAN Anaïs et JOLY Fabien

# L'ancrage provençal

*Retrouvez dans chaque bulletin municipal une chronique sur l'ancrage provençal de notre commune réalisée en collaboration avec L'escola dei infèrns - cours de langue provençale à Pignans.*

## LEIS INFÈRNS

*Una Carriera e una Plaça de l'Infèrn à Pinhans, just en sota de la Carriera de la Glèisa. Normau, me dirètz.*

*Mai i a ren de religiós dins aquesta apelacion! Fau cercar l'explicacion dins la produccion de l'òli. Leis infèrns, dins un molin d'òli, èron lo darrier bacin de decantacion, onte se recuperava l'òli qu'èra la sobra de tóteï leis autras e servié subretot per la confeccion dau sabon.*

## LES ENFERS

Une Rue et une Place de l'Enfer à Pignans, juste en dessous de la Rue de l'Église. Normal, me direz-vous.

Mais il n'y a rien de religieux dans cette appellation! Il faut chercher l'explication dans la production de l'huile. Les enfers, dans un moulin à huile, étaient le dernier bassin de décantation, où était récupérée l'huile qui était le résidu de toutes les autres et qui servait surtout pour la confection du savon.

[www.pignans.fr](http://www.pignans.fr)



VOTRE APPLI  
**PIGNANS**  
DISPONIBLE SUR

Téléchargez sur  
l'App Store

DISPONIBLE SUR  
Google Play



TOUT PIGNANS DANS VOTRE POCHE



Suivez l'actualité  
municipale et  
associative



Recevez les alertes  
sur votre mobile  
(écoles, travaux...)



Devenez un  
éco-citoyen



Consultez les  
menus de la  
cantine